

III.5. Le contrat de co-présence : esthétique et politique (Emmanuel Wallon)

Je pars du constat que l'étude sociologique des publics telle que développée depuis quelques années est restée statistique, descriptive. Si on croise cette approche avec l'esthétique de la communication (réception/ émission), le spectateur n'est pas que récepteur mais agent, acteur des spectacles. Pour étudier le point de vue du spectateur et savoir comment il se bâtit, comme Marcel Freydefont l'a fait, on peut aborder des dispositifs et étudier des processus de pénétration réciproque.

La construction coulissante répond aux situations connues des arts de la rue, à condition d'ajouter les conditions qui impliquent les transformations. Ce sont ces transformations qui m'intéressent. Comment procèdent-elles dans les dispositifs réflexifs :

Suite aux rencontres Scènes Invisibles organisées notamment par la Villette, j'ai souhaité développer ces différents points :

- Invention du spectateur qui a une double signification : convocation du public et imagination du participant à la composition globale de l'œuvre (cf Umberto Eco ; dans le processus émetteur / récepteur : l'auditeur, le visiteur d'une exposition qui pallie par l'imaginaire nombre de lacunes creusées dans l'œuvre).
- Face à la notion de spectateur, je m'opposerai à la notion de capture du public, soutenue par l'usage politique des statistiques en terme de pratiques culturelles, représentations culturelles, mobilisation culturelle.
- Spectateur en situation politique où celui-ci est en situation collective mais agit en temps qu'individu avec contraintes et libertés.
- Deux oppositions Récepteur et Spect-acteur (revendiqué depuis années par des compagnies d'interventions). Aucun de ces termes ne me convient vraiment.

Pour comprendre ces transformations, il faut rentrer dans la dimension collective. Je me référerai à la notion de contrat. J'appartiens au laboratoire de Nanterre (« représentation ») qui s'attache à deux aspects : d'ordre esthétique et d'ordre politique. Il est intéressant de voir l'articulation entre ces deux ordres qui est la jointure entre transaction et transgression. Quand je parle de contre-représentation, il ne s'agit pas que d'une simple notion de délégation ou de contrat d'association. Participer à une organisation juridique ou informelle dans le but d'agir collectivement. C'est sur deux plans que nous devons nous situer pour nous affranchir de la notion simplement juridique (commandite) du spectateur.

Pourquoi la notion de contrat ?

Ce terme apparaît plus fort et contraignant que celui de convention (ce qui est librement consenti en vue d'un résultat, en vue d'une évaluation). Les arts de la rue se sont battus contre les conventions.

La notion de contrat dans l'histoire des arts de rue est ancienne. Cette notion pose une relation à la fois synallagmatique et multilatérale (relation de l'un à l'autre, rapport très étroit cf : les boîtes de Kumulus) avec toujours la conscience du fond social d'où un contrat multilatéral.

Les modalités de contrat sont promulguées par un accord tacite, notamment concernant les deux parties du public, celui qui est à la lisière de la représentation et celui qui prend part activement.

Les règles sont énoncées au fur et à mesure de la représentation, elles fonctionnent sur l'accord. Cette notion est également présente dans d'autres disciplines et dans les états de la réception : contrat que je passe avec un ballet chorégraphique, avec à la fois l'ensemble du ballet, chaque corps en m'autorisant à passer de l'un à l'autre. La notion de consentement est au cœur du contrat que je cherche à suivre et à traquer dans les spectacles, fixes, statiques, déambulatoires... Je ne parle pas de dispositifs.

Je m'autorise comme spectateur un état de concentration, d'attention (contrat) de dissipation qui se heurte à différents agencements, déterminés. Les travaux menés dans le réseau « Arts de Ville » sont un moyen de penser aux mutations urbaines.

Comment le contemplateur fixe et immobile est arbitre entre fiction et réel, comment s'exerce son regard ?

Cf : Promeneur qui lit et interprète la ville (Dos Passos aux USA, Léon-Paul Fargues...) Propositions déambulatoires paysage urbain (Perec, Baudelaire, Aragon, la « psycho-géographie » de Guy Debord... Cette question m'amène à défendre une notion : celle d'assistance. Je parle en chercheur d'un point de vue de spectateur. La solidarité qui se construit entre deux agents de la fiction sans laquelle il est difficile de considérer la fabrication de l'œuvre. Il n'y a pas que la notion d'antagonisme mais surtout celle d'instance et de transaction entre réel et fiction. La rue, l'espace public n'est pas qu'un lieu réel, un lieu de fiction, mais aussi une instance, une formation de la pensée, notions qui permettent sans cesse d'aménager des passages entre ordre du réel et de la fiction : esthétique et politique.

Il se pose la perspective d'une portée esthétique qui offre images et textes à formulation enjeu public (???). D'un point de vue relatif, les arts de rue, sous couvert de participations festives, proposent aussi des arbitrages personnels entre participation à une délibération collective et un phénomène d'abandon de la raison aux passions avec à chaque fois une présence des corps.

Le spectateur n'est pas seulement le citoyen, mais plus simplement citoyen, c'est à dire qu'il doit apprendre à se déplacer, à modifier son regard et à organiser ses contacts dans le magma urbain.

Emmanuel Wallon